



20
15 - 20
20

Ce qui
a changé
en 5 ans

Bilan de Législature
Ville de Genève

Table des matières

Législature 2015-2020: ce qui a changé en cinq ans	3
Ville accueillante	7
Ville innovante	13
Ville engagée	17
Ville écologique	21

Législature 2015-2020: ce qui a changé en cinq ans

En 2015, le Conseil administratif de la Ville de Genève établissait une Feuille de route définissant ses principaux objectifs pour la législature 2015-2020. Il s'agissait de se mobiliser pour une ville durable. Une ville accueillante, innovante, engagée et écologique, capable de répondre aux grands défis du 21e siècle. Cinq ans après, la Feuille de route a été respectée et le Conseil administratif peut tirer un bilan positif des mesures et actions entreprises par la Ville.

Accueillante, la Ville l'est à plus d'un titre. En apportant un soutien accru à la Genève internationale, en poursuivant son effort en matière d'accueil préscolaire, en donnant à l'enfant sa place dans la cité, en construisant les infrastructures sportives de demain, en posant les bases du nouveau Musée d'art et d'histoire, en améliorant le secours grâce à des effectifs de sapeurs pompiers professionnels renforcés et des temps d'intervention plus rapides ou en développant la sécurité de proximité grâce à une présence plus marquée de la police municipale dans les quartiers. C'est ainsi que la Ville a amélioré sa politique d'accueil et d'intégration.

La Ville poursuit son ambition d'être **innovante**. Les exemples qui suivent incarnent cette volonté de faciliter la vie de chacune et de chacun: aide à l'économie locale, lancement du programme *G'innove*, adaptation des prestations aux attentes des publics, mise en place d'une politique en faveur des aîné-e-s, création de lieux de détente et de nouveaux marchés, construction ou rénovation de nombreux équipements culturels tels que le Grand Théâtre, la nouvelle Comédie ou le Pavillon de la danse.

Pendant cette législature, la Ville s'est **engagée** pour que celles et ceux qui le souhaitent puissent participer activement à la vie de la cité. Forums de quartier et appels à projet ont favorisé l'engagement citoyen. La Ville a affiché sa volonté d'agir pour la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et contre les discriminations de genre et d'orientation sexuelle. La politique sociale du logement a constitué une priorité. La Ville a joué un rôle actif pour encourager la production de logements. Elle a poursuivi ses efforts en matière d'insertion socioprofessionnelle et mis en place la

politique sociale de proximité. En lien avec sa tradition humanitaire, elle a étendu ses prestations envers les sans-abri, elle a pris l'engagement de renforcer l'accueil des migrant-e-s et s'est engagée pour la solidarité internationale. Enfin, la Ville a mené une politique budgétaire visant à fournir un maximum de prestations correspondant aux besoins et attentes de la population.

La diminution des ressources environnementales, la préservation de la biodiversité et le changement climatique constituent un défi **écologique** pour la Ville. Ainsi, elle a développé la promotion de la mobilité durable et, dans le domaine de la politique énergétique, a progressé sur la voie du «100% renouvelable en 2050». La Ville a poursuivi le renforcement des liens entre monde rural et urbain, favorisant une alimentation durable. Elle s'est lancée dans plusieurs campagnes de sensibilisation au tri des déchets. Elle a repensé les espaces publics en les rendant plus conviviaux et en les végétalisant, et elle s'est engagée à abandonner l'utilisation de produits chimiques dans l'entretien de ses espaces verts. Elle a soutenu l'éducation au développement durable.

Le bilan de la Feuille de route montre que les objectifs fixés il y a cinq ans ont été relevés. Et cela grâce au travail et à l'engagement des collaborateurs et collaboratrices de l'administration municipale que le Conseil administratif tient sincèrement à remercier.

Le Conseil administratif

«Une ville accueillante, innovante, engagée et écologique, capable de répondre aux grands défis du 21^e siècle»

Ville accueillante

« Répondre aux besoins des familles en matière de petite enfance »

Pour répondre aux besoins des familles et permettre aux parents de mieux concilier vie professionnelle et vie privée, la Ville a créé 571 nouvelles places de crèche depuis 2015. Cinq nouvelles structures d'accueil ont été construites : les espace de vie enfantine (EVE) Léman et Origami aux Pâquis, Lina Stern à Champel, Poisson Rouge à Chandieu, et O comme 3 pommes à Varembe. Par ailleurs, six structures d'accueil ont été agrandies : l'EVE Ella Maillart à Plainpalais, l'EVE rue de Saint-Jean 26 et 30, le Jardin d'enfants « Comme un chat au soleil », la nouvelle arcade à l'EVE Jonction ainsi que l'EVE Petite Maisonnée au Petit-Saconnex.

En parallèle, la prise en charge de la crèche Eveil en forêt a permis en 2019



à 24 enfants domiciliés en ville de bénéficier d'un accueil dans un milieu proche de la nature. La Ville a également augmenté l'offre de loisirs et de manifestations socio-culturelles pour les familles et les tout-petits, notamment à travers le soutien apporté à la Maison de la créativité, qui propose de nombreuses activités culturelles et créatrices. Enfin, pour simplifier le système de facturation et assurer une meilleure équité pour l'ensemble des familles, le tarif des crèches a été révisé.

Revalorisation des espaces publics

Après le vote d'un crédit de 14,6 millions de francs par le Conseil municipal, la Ville a pu démarrer en mars 2019 la rénovation du Bois-de-la-Bâtie, un lieu très cher aux Genevois-e-s. Les importants travaux sur les cheminements, l'espace de loisirs et la place de jeux s'inscrivent dans une perspective de valorisation des parcs de la Ville. Ils profiteront à un large public dans un secteur appelé à se densifier avec l'urbanisation du quartier de la Praille.

Notre plus bel écrin, la Rade, a fait l'objet d'une réflexion afin de valoriser ce site et d'améliorer les accès à l'eau pour le public. Suite au lancement d'un concours d'idées en 2016, et en s'appuyant sur une démarche participative, une image directrice a été définie. Celle-ci offre un cadre aux futurs aménagements dans la Rade.

Avant la fin de la législature, un crédit d'étude doit être déposé au Conseil municipal, afin d'étudier la création d'un nouvel espace de baignade sur la rive droite (quai Wilson).

Des infrastructures sportives et culturelles de qualité

Fidèle à sa longue tradition d'accueil, Genève s'attache à proposer à sa population et à ses hôtes de passage une vie culturelle et sportive qui permette à chacun et chacune de trouver sa place et de s'épanouir. Bâtiment patrimonial emblématique, le Grand-Théâtre a été rénové, restauré et agrandi. Un chantier exceptionnel de 3 ans qui a remis en valeur les parties historiques et créé de nouveaux espaces de travail. Avec la réalisation de la nouvelle Comédie aux Eaux-Vives, édifice monumental de 100 mètres de long aux façades de verre, c'est une véritable fabrique des arts de la scène qui se profile dès 2020, dans un nouveau quartier urbain autour d'une des gares du Léman Express. Elle permettra de créer et d'accueillir des spectacles de dimension internationale, qui viendront compléter l'offre genevoise et régionale. De même, la relance du projet de rénovation-agrandissement du Musée d'art et d'histoire et la concrétisation du Pavillon de la danse, structure en bois assemblée en quelques semaines sur la place Sturm (avec un impact minimum sur le site puisque le pavillon se déplacera dans 7 ans), contribueront à façonner le nouveau visage de la Genève culturelle.

Dans le domaine du sport, pour répondre au mieux aux attentes de la population, la Ville a adopté un plan directeur ambitieux de rénovation et de développement de ses infrastructures sportives à l'horizon 2030. Parallèlement, afin de soutenir les milieux sportifs genevois, la Ville a mis en œuvre un Plan de développement du bénévolat sportif qui offre à la fois des formations spécifiques aux bénévoles, mais aussi un appui et des conseils concrets via la structure SportiGenève.



Des équipements publics modernes et adaptés aux attentes

Qu'il s'agisse d'écoles, de locaux parascolaires ou d'espaces de quartiers, de nombreux bâtiments d'équipements publics ont été construits, rénovés ou agrandis. Dans ce cadre, une attention particulière a été accordée à la polyvalence des usages et à la mutualisation des espaces, afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre. Au 21 bd St-Georges, dans l'éco-quartier de la Jonction, un bâtiment d'équipements publics contenant une crèche, une salle d'éducation physique, des locaux pour les activités parascolaires et une salle pluridisciplinaire est ainsi en cours de réalisation. L'ancien Manège, situé en vieille-ville, est en pleine rénovation. Il accueillera un espace de vie enfantine, une ludothèque, une maison de quartier, un restaurant scolaire et des espaces partagés, dont une salle polyvalente. La rénova-

tion de la ferme Menut-Pellet, sise dans le quartier de la Concorde, permettra la création d'un équipement à vocation socio-culturelle. En matière d'équipements scolaires, la Ville a inauguré en 2016 le nouveau groupe scolaire de Chandieu pour répondre à la hausse des effectifs sur la rive droite. Celui-ci comprend 16 classes, un restaurant scolaire, une piscine et une salle polyvalente. Par ailleurs, tandis que les écoles des Crêts-de-Champel, de Pâquis-Centre et des Plantaporrêts ont été rénovées, des bâtiments polyvalents ont été construits aux Croquettes (Pavillon Doré) et à Geisendorf (Pavillon Geisendorf). Ils sont largement ouverts aux associations et aux habitant-e-s des quartiers voisins.

Des espaces publics autour des nouvelles gares aux Eaux-Vives et à Champel – extension de la gare de Cornavin

Avec la mise en service fin 2019 du Léman express, projet phare de l'agglomération, lancé à l'aube des années 2000, la Ville a la charge de construire tous les aménagements d'espaces publics destinés à permettre l'insertion de la gare des Eaux-Vives et de la gare de Champel dans le tissu urbain et d'assurer les connexions des flux piétons, des mobilités douces et des transports collectifs. Autour de la nouvelle gare des Eaux-vives, c'est tout un quartier qui sort de terre avec la



construction de près de 340 logements, la création de commerces et de bureaux, la construction du théâtre de la Comédie de Genève, de nouveaux équipements publics (espaces de vie enfantine, espace à vocation socio-culturelle) et sportifs (piscine, salle omnisports, mur d'escalade). Les espaces publics représentent une surface de plus de 50000m², dont près des deux tiers sont dédiés aux espaces publics. En lien avec la nouvelle gare de Champel, de nouveaux aménagements réalisés par la Ville permettent de relier la

gare au quartier. Sur le plateau de Champel, 135 nouveaux arbres plantés, du mobilier urbain et un nouvel éclairage jouent un rôle important dans la vie de quartier tout en assurant le bon fonctionnement des accès à la gare.

En 2015, l'Office fédéral des transports, les CFF, le canton et la Ville de Genève signent ensemble une convention cadre qui lance le projet d'extension de la gare Cornavin souterraine. Cette extension souterraine est une formidable opportunité pour la Ville de repenser l'espace public autour de Cornavin. Dans ce contexte, la Ville de Genève, en collaboration avec l'Etat, a organisé en 2018 une compétition sous forme de mandats d'étude parallèles (MEP) en trois phases pour l'élaboration de l'image directrice et d'un plan de mise en œuvre pour la reconfiguration du pôle urbain de Cornavin. Le réaménagement permettra, d'une part, de supprimer les conflits existants entre les modes de transport et, d'autre part, d'améliorer la convivialité des espaces publics tels que les places de Cornavin et de Montbrillant.

Les enfants au cœur des préoccupations municipales

Outre l'attention particulière accordée aux équipements scolaires, la Ville a rénové et mis aux normes de nombreuses places de jeux dans les préaux des écoles et parcs de Baud-Bovy, Chandieu, Champ d'Anier, Cropettes, Délices, Furet, Malagnou, Bastions et Franchises. Le nettoyage des préaux a, par ailleurs, été renforcé le week-end. En parallèle, la Ville a augmenté sa contribution financière au Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et mis à disposition de nouveaux locaux au GIAP, ainsi qu'aux associations de cuisines et restaurants scolaires pour faire face à la hausse constante du nombre d'enfants fréquentant les activités parascolaires. La sécurité des enfants sur les itinéraires scolaires a été renforcée avec la création de trois parcours futés aux Grottes, à Trembley et Le Corbusier. Pour compléter l'offre d'activités des ludothèques, un ludobus a été mis à disposition durant la saison hivernale. Les équipements culturels et sportifs permettent un accès facilité aux jeunes. Ainsi, en 2018, le réseau des Bibliothèques municipales a octroyé plus de 636 000 prêts dans les collections jeunesse; dans les musées de la Ville de Genève, 34% des visiteurs et visiteuses ont moins de 20 ans et 145 000 entrées de jeunes âgés de moins de 25 ans ont été comptabilisées pour les piscines des Vernets et de Varembe.

Renforcement de la sécurité de proximité et du secours

La Ville a augmenté les effectifs de la police municipale de 50% (de 131 à 200 agent-e-s) afin de renforcer sa présence dans les quartiers, nécessaire pour intensifier la lutte contre la petite délinquance et les incivilités. Trois nouveaux postes de quartier ont aussi été ouverts (Acacias, Petit-Saconnex, Champel) et les horaires de travail des agent-e-s ont été prolongés en fin de semaine (jusqu'à 3h du matin les jeudis, vendredis et samedis soirs au lieu de minuit auparavant).

Le dispositif de secours à la population a été lui aussi renforcé. Un nouveau concept opérationnel cantonal de défense incendie et secours a été mis en place avec le Canton et les communes. Le Service d'incendie et de secours (SIS) a été doté de nouvelles ressources. Depuis 2012, les effectifs du SIS ont été augmentés (+33 postes). Des travaux d'aménagements ont par ailleurs été conduits afin que le SIS puisse disposer de trois casernes au centre-ville fonctionnant jour et nuit, sept jours sur sept. Cette adaptation des infrastructures permet aux pompiers de se rendre encore plus rapidement sur les sinistres. A terme, il est aussi prévu que le SIS, qui intervient sur l'ensemble du Canton, se retrouve sous la responsabilité d'une structure intercommunale et quitte donc le giron exclusif de la Ville de Genève.



Le sport et la culture pour toutes et tous

Les événements culturels et sportifs organisés ou soutenus par la Ville de Genève, tels que la Fête de la musique – la plus grande de Suisse –, la Course de l'Escalade et la Nuit des musées, sont fédérateurs. En 2017, La Saga des Géants de la compagnie Royal de luxe, théâtre de rue au format XXL, a rassemblé plus de 800 000 spectateurs et spectatrices. Elle restera gravée dans les mémoires comme une grande fête populaire.



Dans le même temps, la Ville a mis en place une politique des publics déclinée en une série de mesures qui facilitent l'accès du plus grand nombre à la culture et au sport, avec notamment la révision de la politique tarifaire du Grand Théâtre, l'ouverture pilote de la Bibliothèque de la Cité le dimanche, la création du Pass Musées, l'élargissement des horaires d'ouverture des piscines des Vernets et de Varembe, ou encore des aménagements pour les publics à besoins spécifiques. L'ensemble de ces mesures portent leurs fruits, comme en témoigne par exemple la fréquentation record des musées genevois en 2018 – plus de 1,7 million de visites pour une progression de 11% en 4 ans – ou la vitalité des clubs sportifs.

Valorisation la Genève internationale

La Ville de Genève s'est engagée en faveur de la Genève internationale, en réaffirmant les valeurs clés qu'elle défend: ouverture au monde, solidarité et justice sociale, défense des droits humains et recherche permanente de la paix. Haut lieu de la coopération multilatérale dans le monde, la Ville a continué à promouvoir durant cette législature des valeurs humanistes et universelles par différentes actions.



En 2016, le Conseil municipal a voté un prêt sans intérêt de 20 millions de francs à l'Organisation des Nations Unies pour les travaux de rénovation du Palais des Nations. En 2019, la Ville a proposé un soutien financier annuel de 100 000 francs pour le fonctionnement d'une nouvelle fondation baptisée Geneva Science and Diplomacy Anticipator, qui vise à renforcer le rôle de la Suisse dans le traitement des thématiques de la diplomatie multilatérale ainsi qu'à rapprocher le monde scientifique du monde diplomatique. La Ville a par ailleurs apporté un soutien actif, durant toute la législature, à de nombreuses manifestations internationales, notamment le 70^e anniversaire de la Déclaration uni-

verselle des droits de l'homme, les Journées portes ouvertes de l'Office des Nations Unies à Genève et du CERN, les 25 ans du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le centenaire de l'OIT et le 100^e anniversaire du multilatéralisme.

Par l'intermédiaire du programme *G'innove*, la Ville a soutenu le *Global Humanitarian Lab*, une collaboration entre organisations internationales, ONG, gouvernements et institutions de formation, visant à favoriser les synergies et les innovations dans le domaine humanitaire. La Ville a également renforcé ses liens avec le *réseau de villes Cités et Gouvernements Locaux Unis* (CGLU), le plus important réseau de villes au monde, dont l'objectif est de faire entendre la voix des villes sur la scène internationale. Enfin, la Ville a mis en œuvre un nouveau concept d'organisation des *cérémonies d'accueil des nouveaux et nouvelles habitant-e-s* ainsi que des *nouveaux et nouvelles naturalisé-e-s*.



Ville innovante

Développement des animations dans l'espace public

Afin de répondre à de nouvelles attentes, la Ville a étoffé son offre d'animations sur l'espace public. Le Conseil administratif a créé plusieurs lieux d'animations gratuits et ouverts tout l'été. Outre l'Escale, située sur le quai Gustave-Ador et gérée par des associations sans but lucratif, l'exploitation de trois autres espaces ont été proposés (quai Général Guisan, quai du Mont-Blanc et quai du Rhône) et confiés (sur appel d'offres) à des partenaires privés. La Ville a aussi initié, en décembre 2018, le premier Marché de Noël des Bastions qui a remporté un large succès populaire. Toujours pendant la période hivernale, l'Exécutif a lancé le festival Geneva Lux qui réunit des œuvres lumineuses exposées sur l'espace public. Enfin, afin de satisfaire de nouvelles habitudes culinaires, la Ville a instauré (sur appel d'offres) un tournus de food trucks.



Promotion de l'innovation sociétale en vue d'une transition écologique

Depuis 2016, la Ville de Genève a soutenu par le biais du programme *G'innove* 37 projets durables, novateurs et d'utilité publique, portant sur des thèmes aussi variés que l'alimentation, la smart city, la mobilité, la consommation responsable, l'énergie, l'adaptation au changement climatique, l'inclusion, le genre, le handicap et l'éducation. En créant des services urbains inédits, ces projets contribuent au développement durable de Genève.

Adaptation des prestations aux attentes des publics

Durant cette législature, le Service de l'état civil a amélioré ses prestations. Une antenne a été inaugurée à la Maternité des HUG, afin de faciliter les démarches en vue de l'enregistrement d'une naissance. Par ailleurs, de nouveaux espaces rénovés ont été aménagés dans l'ancienne mairie des Eaux-Vives.

Dans le cadre de la prise en charge des deuils, une grande attention a été portée à l'accueil des familles. La rénovation du centre funéraire des Rois s'est concrétisée par la modernisation de 12 chambres funéraires, accessibles 24h/24h. Plusieurs infrastructures du cimetière de Châtelaine ont également été rénovées, dont la chapelle et une chambre mortuaire; un colombarium a en outre été installé sur le site. Au cimetière Saint-Georges, la chapelle Camoletti a bénéficié d'une restauration et un sixième Jardin du souvenir a été créé.

En 2016, la Ville a procédé à la refonte du magazine *Vivre à Genève* (tirage: 115 000 exemplaires), afin de rendre l'information plus accessible, de mieux présenter ses actions et ses prestations, et d'informer sur les objectifs et les valeurs qu'elle défend. Un agenda détachable a par ailleurs été inclus dans le magazine. La Ville a également fait régulièrement évoluer son site Internet (12 000 visiteurs et visiteuses par jour), afin d'améliorer l'accès aux informations, notamment auprès du public international. En parallèle, elle a été très présente sur les réseaux sociaux avec, durant cette législature, l'ouverture des comptes Twitter (2800 abonné-e-s) et Instagram (22 000 abonné-e-s). La fréquentation du public a connu une augmentation importante sur Facebook (78 000 fans) et Youtube (1000 abonné-e-s).

Au cours de cette législature, la Ville a également lancé un projet intitulé «Archives en ligne», qui vise à publier d'ici 2020 des inventaires et documents d'archives sur le web. Grâce à leur numérisation et à leur mise à disposition sur Internet, ces archives papier, patrimoine de la Ville, seront largement accessibles. Par ailleurs, la Bibliothèque de Genève développe depuis 2019 un projet de partenariat pour la numérisation de la presse romande.

Enfin, l'Espace d'information de la Ville de Genève a déménagé en 2019 au 2 boulevard Carl-Vogt. Il sera repensé pour en faire un lieu principal d'accueil et de billetterie.

Développement de l'attractivité économique de la Ville

Créée en 1998, la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève (Fondetec) constitue le principal outil de promotion économique de la commune, via le soutien à la création de petites et

micro-entreprises. Durant cette législature, la Ville a redoté son capital à hauteur de 20 millions de francs pour les années 2017 à 2026. En parallèle, suite à l'adoption par le Conseil municipal de l'initiative «Créons des places d'apprentissage pour nos enfants», elle a mis en place en 2016 un Fonds d'apprentissage, visant à soutenir financièrement les entreprises sises sur le territoire municipal pour chaque nouvel-le apprenti-e engagé-e. En 2017, la Ville a mis en œuvre un projet de transformation de la dernière zone industrielle

située sur le territoire municipal (Zone industrielle des Charmilles – ZIC), afin d'y créer, d'ici 2020, un pôle d'expression et d'innovation. Enfin, pour mieux connaître les forces et faiblesses de son tissu économique, la Ville a réalisé la 2^e édition du portrait économique de la Ville de Genève.



Soutien à la création sous toutes ses formes

Au cours de cette législature, la Ville de Genève a choisi de valoriser la photographie. Depuis 2016, de nombreux projets ont ainsi été réalisés pour mettre en valeur les collections genevoises, soutenir l'émergence de nouveaux talents et encourager les photographes professionnel-le-s



actifs et actives à Genève. Créée en 2017, la manifestation NO'PHOTO, nocturne de la photographie, a été reconduite en 2019 durant dix jours. Par ailleurs, en résonance avec la révolution numérique en cours, la Ville a co-produit l'expérience immersive Genève 1850, en partenariat avec ArtAnim, et a soutenu la pièce VR- de la compagnie Gilles Jobin.

Au-delà de la réalité virtuelle, l'accès en ligne à de nombreuses prestations culturelles et sportives (inscriptions, billetterie, bornes de prêt, applications, etc.) a été largement développé. De leur côté, les Bibliothèques municipales

ont continué de proposer le service en ligne InterroGE, tandis qu'un espace d'expérimentation et de sensibilisation autour des enjeux du numérique a été installé en 2018 au 4^e étage de la Bibliothèque de la Cité. Le Musée Ariana obtient en 2018 pour quatre ans un soutien financier de la Confédération et devient ainsi le premier musée genevois à être considéré comme musée suisse.

La Voirie s'ouvre aux femmes

Jusqu'ici bastion exclusivement masculin, la Voirie de la Ville s'est ouverte aux femmes sous l'impulsion du Conseil administratif. Depuis 2012, seize collaboratrices ont été engagées dans ce service, dont deux avec un rôle d'encadrement.

Ville engagée

Renforcement des solidarités de proximité

La Ville a mis en place dès 2015 une politique sociale de proximité, qui vise à répondre aux besoins des habitant-e-s et à renforcer la cohésion sociale, notamment en développant les solidarités de proximité, les relations intergénérationnelles et multiculturelles, et en favorisant l'engagement citoyen. La politique sociale de proximité s'appuie sur les Antennes sociales de proximité, les Points info et les



Espaces de quartier. Elle est basée sur l'organisation de Forums de quartier et d'appels à projets. Huit Forums ont eu lieu en 2018 et 2019. Ils ont été précédés de la publication de huit Portraits sociaux de quartier et suivis de huit Plans d'actions.

La Ville a également mis à disposition des habitant-e-s et des associations des espaces et des équipements scolaires pour favoriser la vie de quartier. Les espaces extérieurs des nouveaux équipements scolaires comme Chandieu et les

Croquettes ont été aménagés afin de renforcer le rôle des écoles comme pôles centraux de la vie dans les quartiers. Signalons enfin que depuis 2017, les locaux scolaires de huit écoles sont mis à disposition des habitant-e-s.

Objectif : zéro sans-abri à Genève

Durant cette législature, la Ville a étendu les prestations à destination des personnes sans-abri, qui bénéficient maintenant de différentes formules d'hébergement. Pendant trois hivers consécutifs, la Ville a mis à disposition de l'Armée du Salut un abri PC pour héberger des familles. Durant l'hiver 2018-2019, les familles ont pu être hébergées en surface dans une maison mise à disposition par le canton. La Ville a accordé un soutien financier à l'Armée du Salut pour soutenir ce projet. Dès le mois d'avril 2019, c'est l'association Païdos qui a pris le relais de l'hébergement des



familles et des enfants, avec également un soutien financier de la Ville. Par ailleurs, la Ville a mis un abri PC à disposition de la Croix-Rouge genevoise d'avril à octobre 2018 pour un projet d'hébergement en faveur des grands précaires. Cet hébergement est désormais assuré par la Ville sur toute l'année. Compte tenu des efforts entrepris avec les partenaires associatifs dans ce domaine, la capacité d'accueil a été fortement augmentée. La Ville a aussi mis en place une collaboration avec les

HUG en vue de l'intervention de deux infirmières auprès des personnes sans-abri hébergées dans les abris PC.

Favoriser l'engagement citoyen

La Ville a mis sur pied deux éditions du Festival Plaine de jeunes sur la Plaine de Plainpalais, au cours desquelles des dizaines d'associations actives dans le domaine de la jeunesse ont pu se présenter au public. Pour favoriser l'engagement des jeunes et les inciter à utiliser leurs droits politiques, la Ville a également organisé chaque année une soirée de Promotions citoyennes et invité des personnalités inspirantes pour les jeunes.

Valorisation de l'égalité et de la diversité

La Ville s'engage de longue date contre toutes les formes de discrimination et a souvent fait figure de pionnière. Elle a ainsi été la première commune de Suisse à s'être dotée d'un poste de chargé des questions LGBT. Durant cette législature, plusieurs projets de sensibilisation contre les discriminations raciales ou basées sur la nationalité, la religion ou le statut de séjour, tels que «Genève, sa gueule», «la Semaine contre le racisme» ou encore l'exposition «Nous, saisonniers, saisonnières. Genève 1931- 2019», ont été réalisés. La Ville a également revu l'offre de formation à la diversité pour le personnel municipal et modifié les critères d'engagement en Ville selon le statut de séjour, en les rendant plus inclusifs. En matière d'égalité, la Ville a lancé une vaste réflexion sur les enjeux de genre dans l'espace public, mis en œuvre un Plan d'action «Sexisme et harcèlement dans l'espace public» et démarré un projet de budgétisation sensible au genre. Elle a également apporté un soutien actif à l'organisation de la Pride 2019 et au Projet aîné-e-s LGBT, et mis en œuvre un important travail autour de la préservation de la mémoire LGBT.



L'administration s'emploie également à valoriser le partage et le dialogue, à défendre les minorités et à assurer à chacun et chacune une place digne à travers sa politique culturelle et sportive. La réflexion engagée sur le sexisme et les discriminations de genre dans le sport est une des manières d'y parvenir. Elle s'est concrétisée en 2018 par la mise en œuvre d'un plan d'action Genre et Sport. Organisés au cœur de la ville, les National Games 2018 ont quant à eux réuni 1600 athlètes en situation de handicap mental et plus de 1350 bénévoles. Enfin, toute une série de programmes culture et sport inclusifs à l'intention des migrant-e-s et des apprenant-e-s de la langue française ont été conçus: cours de natation, pratique du foot ou du volley, soutien au projet MigRun avec des requérant-e-s d'asile, cours de français dans les parcs, application Parlez-vous MEG?, et collaborations avec des institutions et associations telles que l'UOG, la Roseraie, l'Hospice général.

Construction de logements

L'objectif de construire 360 logements neufs par année est dépassé. La Ville a eu un rôle particulièrement actif pour encourager la production de logements: partenariat avec certains promoteurs privés, mise à disposition de terrains, acquisitions foncières, droit d'initiative pour les plans d'affectation, plan d'utilisation du sol et droit de préemption. Depuis 2015, la Ville a contribué à 25% de la production de logements neufs totale du canton.

Espaces publics - espaces de vie

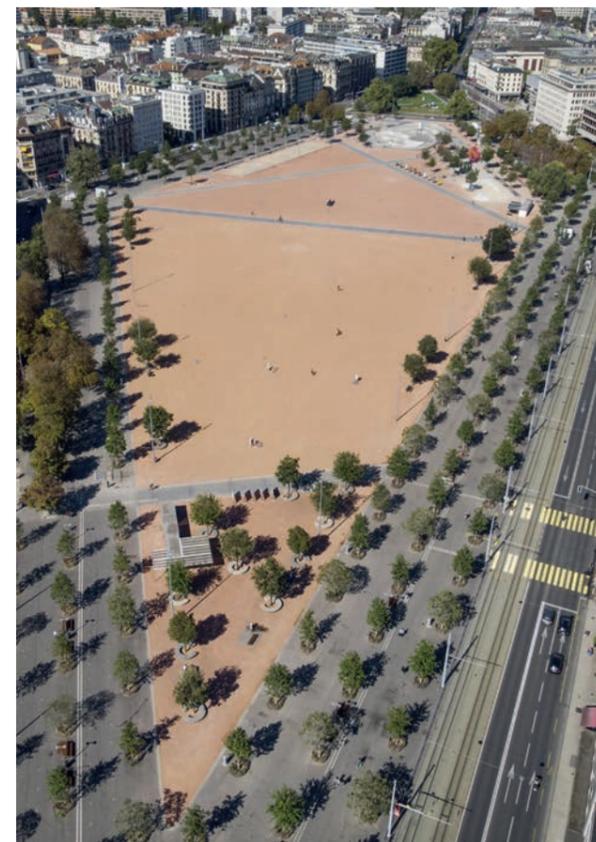
Au cours de cette législature, la place des Grottes a été réaménagée. Le projet a fait l'objet d'un processus participatif à l'échelle du quartier et a débouché sur une réalisation qui a intégré des usages multiples. Elle a ainsi retrouvé son rôle de centralité de quartier et offre désormais un espace pour la flânerie, la tenue d'animations citoyennes et de marchés. A la place du Rhône, le nouvel aménagement offre un lieu de détente et de rencontre en plein centre-ville. Trait d'union entre les

rues Basses et la Rive droite, la place a repris sa vocation de place piétonne, ouverte sur la rade. La place du Vélodrome a également été transformée. L'espace anciennement dévolu au stationnement des voitures est devenu un espace de jeux et de détente dans un quartier densément peuplé. L'arborisation a été complétée, offrant un ombrage tout en améliorant la qualité paysagère.

Au quai des Bergues, le nouvel aménagement a pour but de dégager l'espace du quai pour mettre en valeur les façades et le paysage de la petite rade et ainsi restaurer la vocation première de ce lieu, liée à la promenade et à la contemplation, tout en maintenant des accès pour les habitant-e-s et commerçant-e-s.

Enfin, la fin du réaménagement des allées périphériques de la plaine de Plainpalais a permis la création d'allées plus larges, offrant de meilleures conditions de travail aux marchand-e-s. De nouveaux arbres ont été plantés,

des bancs supplémentaires, des fontaines ainsi qu'un nouvel éclairage public ont été mis en place sur cette surface emblématique de plus de 70 000 m².



Bonne gestion financière

Depuis quelques années, la gestion financière de la Ville est saluée par plusieurs études (IDEHAP et Standard & Poor's), qui soulignent notamment les excellentes performances municipales en matière de maîtrise des charges, d'autofinancement des investissements et de gestion de la dette. A l'image des dernières législatures, la Ville a présenté depuis 2015 des budgets à l'équilibre et des comptes bénéficiaires de près de 200 millions de francs cumulés. Elle a en outre créé une réserve conjoncturelle dotée de 105 millions de francs afin de pouvoir absorber sereinement les déficits prévus dans le cadre de la réforme de la fiscalité des entreprises, dénommée RFFA. La Ville a par ailleurs collaboré avec les communes genevoises, dans le cadre des travaux de la Loi-cadre sur la répartition des tâches entre les communes et le canton (LRT) et le refus du projet de transfert de charges. Elle a participé aux différents groupes de discussion relatifs à la RFFA, tant au niveau fédéral via l'Union des Villes suisses, qu'au niveau cantonal. Cela a permis d'intégrer les communes parmi les bénéficiaires des compensations fédérales, d'obtenir un soutien financier supplémentaire aux places d'accueil du domaine de la petite enfance, ainsi que de maintenir la taxe professionnelle communale et la péréquation commune de domicile-commune de travail.

Ville écologique

Pour une alimentation durable

L'alimentation est un domaine essentiel de nos vies, se situant à la croisée d'enjeux sanitaires, sociaux, environnementaux et économiques d'importance. Pour répondre à la demande croissante des citoyen-e-s de pouvoir avoir accès à des produits de qualité, la Ville a renforcé les liens entre le monde rural et urbain. Elle a par exemple organisé la première édition de Festi'Terroir au parc des Bastions,



proposé un Forum sur l'alimentation durable et est la seule commune à avoir soutenu l'ouverture de la Maison de l'alimentation (MA-Terre). Sur le plan de la restauration scolaire, la Ville a mis en place une politique d'alimentation durable et promu des produits régionaux et issus de l'alimentation responsable: chaque jour, deux produits labellisés GRTA sont proposés aux enfants; un menu local est quant à lui servi chaque mois. En parallèle, la Ville a soutenu de nombreux projets liés à l'agriculture urbaine, au bien manger et

à la consommation responsable. Enfin, elle a installé plusieurs potagers urbains et financé des cours de jardinage écologique dans ces jardins.

Soutien à l'éducation au développement durable

La Ville a soutenu différents projets d'éducation au développement durable via G'innove, tels que Soft-kids, Invisible Experience et des ateliers Zéro déchet. Elle a également soutenu la réalisation de bilans carbone dans les écoles (eCO₂profil), l'éco-crèche la Bicyclette et le Festival du Film Vert (animations pour tout-petits à la Touvière). Enfin, elle a organisé deux éditions de la manifestation



Aventure 21, véritable enquête grandeur nature visant à sensibiliser la population de manière ludique à des questions en lien avec l'environnement.

Les Minoteries : une révolution énergétique unique à Genève

L'ensemble immobilier des Minoteries était l'un des plus importants consommateurs d'énergie du patrimoine locatif. Sa rénovation a permis de réduire considérablement ses consommations d'énergie, et de réaliser sa transition énergétique, grâce à une pompe à

chaleur et une centrale solaire de 2000 m² installée en toiture. Les Minoteries sont désormais alimentées par des énergies renouvelables, locales et sans émission.

Sur la voie du 100% renouvelable

En l'espace de 15 ans, la Ville a quasiment supprimé l'usage du mazout pour le chauffage de ses quelque 800 bâtiments, alors qu'il représentait 73% de leur approvisionnement en 2006. Durant cette même période, près de 70 bâtiments ont réalisé leur transition énergétique. En parallèle, la Ville œuvre sans relâche afin que des infrastructures d'énergies renouvelables de grande envergure soient déployées sur son territoire dans les meilleures conditions techniques, économiques et temporelles. Signalons enfin qu'une dizaine de ses bâtiments sont désormais prêts à être raccordés au nouveau réseau Génilac-Jonction.

Promotion d'une mobilité responsable

La Ville encourage les déplacements doux ou en transports collectifs. Dans ce cadre, elle a poursuivi durant cette législature le développement et la consolidation de son réseau cyclable. En 2019, près de 60% de l'ensemble des rues sont ainsi adaptées à la circulation des vélos. La Ville a également adapté le régime de circulation dans les quartiers avec la mise en place de zones 20 et 30. Ces dernières permettent de réduire le trafic de transit dans les quartiers, de diminuer le bruit et la pollution, tout en améliorant la sécurité des déplacements. L'aménagement de telles zones valorise également les espaces publics et redistribue davantage d'espace aux piétons. En parallèle, la Ville a activement participé au renforcement de la desserte en transports public et facilité l'accès aux véhicules pour tous les publics, notamment les personnes à mobilité réduite. A ce jour, près d'une dizaine de zones 30 sont en fonction et quatre sont en projet.

Développement de la végétalisation

Avec le lancement du programme de végétalisation urbanature, la Ville a resserré son maillage végétal dans les quartiers, afin d'améliorer la qualité de vie des habitant-e-s, tout en luttant contre les effets du réchauffement climatique et en diminuant les « îlots de chaleur ». Depuis 2012, 1200 arbres ont été plantés, 200 pieds d'arbres ont été végétalisés et 1,6 million de plantes fleuries produites. Pour favoriser la biodiversité, l'équivalent de sept terrains de football (3000 m²) de prairies urbaines ont été créés. Un crédit de 2,9 millions a par ailleurs permis de rénover et de remplacer plusieurs chemins en bitume par des matériaux perméables et écologiques, comme dans le parc des Bastions. Ces transformations permettent notamment aux plantes et arbres d'être irrigués naturellement puisque ces nou-

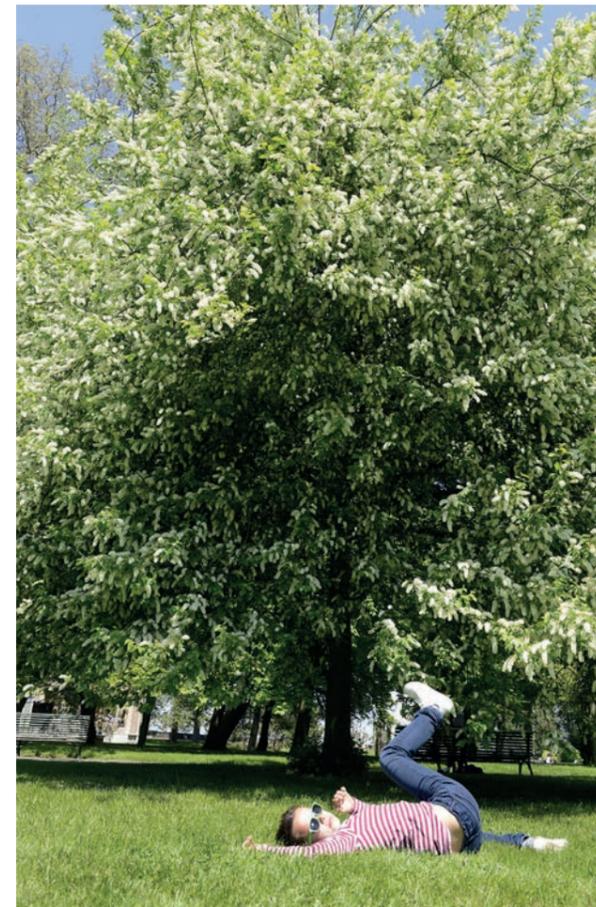


veaux revêtements absorbent l'eau, contrairement au béton. Signalons également que la Ville a élaboré un Plan stratégique de végétalisation 2030, qui cartographie l'état de la végétation dans la cité et propose plusieurs solutions concrètes destinées à combler les disparités constatées entre les quartiers.

Protection de l'environnement

Afin de répondre aux enjeux actuels en matière de biodiversité et de protection de l'environnement, l'utilisation de produits chimiques a été abandonnée dans les 60 parcs et promenades que compte la Ville de Genève. En parallèle, les

Conservatoire et Jardin botaniques et le Musée ont joué et joueront toujours plus un rôle déterminant en matière de sensibilisation aux enjeux de climat et de biodiversité à travers leurs recherches, leurs expositions et leurs actions de médiation scientifique. En termes d'exemplarité, les CJB ont été le premier jardin botanique de Suisse à obtenir le label BIO.



En matière de tri, un effort important a été porté sur les déchets organiques. Entre le début et la fin de la législature, le tri des déchets organiques en Ville de Genève a augmenté de près de 40%. A l'instar de la Fête de la musique qui, depuis de nombreuses années, pratique le tri sélectif et l'usage des contenants recyclables, l'ensemble des manifestations organisées par la Ville ont banni le plastique à usage unique. Enfin, en 2018, le Conseil administratif a décidé d'interdire l'utilisation du plastique à usage unique sur les terrasses, stands et marchés qui sont situés sur le domaine public de la Ville de Genève. Cette mesure sera pleinement mise en œuvre en 2020.

Impressum

Textes

Anaïs Balabazan
Anne Bonvin Bonfanti
Armelle Combre
Philippe d'Espine
Félicien Mazzola
Manuelle Pasquali
Nathalie Roig
Cédric Waelti

Crédits photographiques

Greg Clément
Patrick Gilliéron Lopreno
Magali Girardin
Julien Gregorio
Didier Jordan
Dylan Perrenoud
Olivier Vogelsang
Nicole Zermatten
Olivier Zimmermann

Design graphique

Alexandra Ruiz

Coordination

Unité information et communication
Secrétariat général

Impression

Centrale municipale d'achat et d'impression

Edition

Ville de Genève



VILLE DE
GENÈVE